

**Message d'Annick Girardin, Ministre de la Mer, à l'occasion du webinaire organisé entre les opérateurs économiques transmanche (BAI/DFDS et GETLINK) et les parlementaires sur le thème « Covid et Brexit ».**

**le 11 février 09h30 – 12h30**

Le Monde est en crise depuis plus d'un an. La pandémie mondiale de la Covid-19 nous impacte tous : les citoyens, les entreprises et la société dans son ensemble. Tous les secteurs d'activités sont touchés. Cela nous oblige à revoir nos modes de consommation et de déplacement. Je suis pleinement consciente que le secteur du transmanche subi de plein fouet cette crise sanitaire, laquelle se double des conséquences du Brexit.

Opérateurs transmanche, je comprends parfaitement l'incertitude que cela fait peser sur vos activités. Dès ma prise de fonction, je me suis mobilisée sur le sujet, nous avons échangé ensemble au sein du Ministère de la mer. Le gouvernement a immédiatement annoncé une mesure exceptionnelle portant sur un netwage d'un an et jusqu'à 30 millions d'euros, en complément des prêts garantis par l'Etat. A cela s'ajoute le dispositif d'activité partielle de longue durée (APLD) afin de préserver les compétences dans l'entreprise, mais aussi de maintenir les gens de mer dans l'emploi.

Concernant le secteur portuaire, dès 2019, dans tous les ports concernés par le Brexit dans les Hauts de France, en Normandie et en Bretagne, les infrastructures nécessaires au rétablissement des contrôles aux frontières ont été mises en place. Je pense ici aux services des Douanes, vétérinaires et phytosanitaire, et de la police aux frontières.

Ces aménagements ont demandé un premier effort financier conséquent avec près de 20 millions d'euros déployés à ce jour. C'est pourquoi la France a demandé à ce que le fonds Brexit contribue à leur financement.

Avec un mois de recul, le basculement du Royaume-Uni en statut de pays tiers, avec la remise en place de la frontière et des contrôles, est techniquement réussi côté français. Je tiens à le souligner.

Cette réussite repose principalement sur quatre facteurs :

- Premièrement, c'est grâce à une parfaite préparation de nos armateurs, et je considère Getlink comme un armateur opérant dans un port sec.
- Deuxièmement, la réalisation de tests à blanc a permis d'anticiper très en amont les conséquences du Brexit.
- Troisièmement, le système d'information des services des Douanes SI Brexit plus connu sous le nom de « frontière intelligente » a grandement permis d'optimiser les contrôles : qu'il s'agisse de limiter les arrêts physiques des poids lourds, de dématérialiser les contrôles le plus en amont possible ou de prendre en charge des formalités douanières et phytosanitaire dans l'enceinte portuaire, la fluidité est établie.
- Enfin quatrièmement, pour parer à toute éventualité, des plans de gestion de crise spécifiques au Brexit ont été préparés pour réguler le trafic autoroutier en cas de saturation des ports, en tenant compte des exigences liées au maintien de la desserte locale.

Je rajoute que le passage frontalier sera encore optimisé avec la mise en place d'un point de contact unique entre juin 2021 et février 2022. Cela permettra de fluidifier davantage l'ensemble des formalités aux frontières.

De plus, lors du CIMER, le Premier ministre, a exprimé la volonté du gouvernement de renforcer la compétitivité de nos ports dans le cadre de la relance l'économie nationale. Je pense ici à la stratégie nationale portuaire, mais ce n'est que la première pierre d'une ambition plus grande. Le Royaume-Uni souhaite devenir le « Singapore-on-thames ». Nous ne resterons pas les bras croisés. Une réflexion sur les moyens à mettre en œuvre est en cours. Nous aurons les conclusions des travaux lancés très prochainement.

N'oublions pas néanmoins que le Brexit crée aussi de nouvelles opportunités économiques avec l'Irlande. Les ports français s'en sont saisis en développant de nouvelles liaisons ou en intensifiant les liaisons existantes. Une nouvelle ligne a d'ailleurs été mise en place début janvier entre Dunkerque et Rosslare. Je regrette cependant, que les navires exploitant cette ligne ne battent pas pavillon Français.

C'est l'occasion de présenter les grandes lignes du Fontenoy du maritime. Le pavillon français doit rayonner à travers le globe. Par pavillon, je ne parle pas simplement de celui qui est à la poupe des navires, mais bien de l'ensemble de l'écosystème maritime français. Mon ambition est claire : faire de la France une grande place du maritime mondial. Nous en avons les moyens et dorénavant l'ambition. Une ambition que je porte pour le président de la République. La France doit fournir à nos acteurs économiques les outils pour affronter les difficultés sans craindre l'avenir. Elle doit aussi être attractive pour les investisseurs étrangers.

La France du maritime, c'est une filière d'excellence, composée d'armateurs présents sur tous les secteurs d'activité. Ce sont des marins stratégiques, des ports, des chantiers, des équipementiers. Ce sont des avocats, des établissements bancaires, des assureurs, des formations maritimes reconnues à l'international.

La France du maritime, c'est tout un écosystème créateur de richesses et d'emplois qui permet à notre pays de rayonner. Comptez sur moi pour le soutenir, le renforcer et le développer afin que plus jamais, vous n'ayez à craindre une quelconque crise.

**Annick Girardin**

**Ministre de la Mer**